



Commission Régionale d'Arbitrage
C.R.A. Genève



Inscription au cours d'arbitre de volleyball en salle

Session de Novembre 2026

*ATTENTION: nombre de places limité. Une confirmation vous sera envoyée pour valider votre inscription. La participation au cours est facturée directement au club. En cas de retrait tardif, les frais peuvent être facturés. **Le paiement doit être fait avant le début de la formation, il valide définitivement la participation.***

Nom:

Prénom:

Date de naissance:

Adresse:

Code Postal:

Commune:

Tél:

Email:

Club d'origine:

Date pour l'examen de marqueur:

☐

Samedi 07.11.2026 8h30

☐

Lundi 09.11.2026 18h30

Votre inscription à la formation doit impérativement être parrainée par une personne de référence, en principe par un arbitre de votre club (il doit s'agir d'un arbitre qui officie en ligue régionale). En cas de questions par rapport à ce point, contactez nous par mail.

Personne de référence

Nom:

Signature:

Prénom:

En renvoyant ce formulaire, je m'engage à participer aux cours et aux examens de la session.

DERNIER DELAI D'INSCRIPTION vendredi 30 octobre 2026

À retourner à: administration@svrge.ch

CF/17.09.2026

Session de Novembre 2026

Toutes les séances ci-dessous auront lieu au **Centre sportif du Bois-des-Frères**
Salle de théorie au 2ème étage du centre (Chemin de l'Ecu 22, 1219 Vernier).

Dates:

Lundi 2 novembre 19h - Introduction et théorie (avec test d'entrée à réussir)

Samedi 7 novembre 8h30 - Examen de marqueur*

Lundi 9 novembre 18h30 - Examen de marqueur*

Lundi 16 novembre 19h - Théorie**

Lundi 23 novembre 19h - Examen théorique

Après le 23 novembre, dates à déterminer pour la formation pratique.

* = présence obligatoire à l'une de ces dates

** = présence facultative

Lors de la première séance du lundi 2 novembre, tous les candidats devront passer un test d'entrée, avec quelques questions (style QCM). Seul les candidats qui obtiendront un résultat suffisant à ce test seront admis à la suite de la formation.

Pour la formation pratique, chaque candidat s'engage à prendre contact avec son club / équipe afin d'organiser des séances de formation pratique (sous la forme d'un match amical lors d'un entraînement). Sans l'aide des clubs, il sera impossible d'organiser une formation pratique suffisante pour passer l'examen.